



Le 1^{er} décembre 2008

Adresse aux agents

Les organisations syndicales dénoncent les mauvaises conditions dans lesquelles le dialogue social est organisé à la DGFIP sur la mise en œuvre de la réforme imposée par le Ministre.

Au cours des dernières semaines, elles ont maintes fois alerté l'Administration sur les conséquences dommageables de cette attitude.

A aucun moment l'Administration n'a voulu entendre les représentants des personnels sur les revendications portant notamment sur :

- l'emploi ;
- les missions et le maillage du service public ;
- les conditions de vie au travail ;
- l'organisation du travail ;
- les droits et garanties des agents.

Un débat sur ces revendications est essentiel dans une période où se dessine dans le détail et pour des années l'organisation du travail de 130000 agents.

Le Directeur Général ne respecte pas ses propres engagements pris dès le mois de juin dans la circulaire de mise en œuvre des SIP comme par exemple : dresser un bilan contradictoire du fonctionnement des sites préfigurateurs avant la fin 2008 mais aussi garantir un dialogue social de qualité !

Les organisations syndicales exigent un dialogue social de qualité qui ne soit pas conditionné par les impératifs politiques du Ministre.

Cette précipitation est des plus néfastes sur l'accomplissement des missions et totalement contradictoire avec le « leit-motiv » officiel de la réforme : un meilleur service public !

Dans ces conditions, les organisations syndicales ont quitté ensemble la réunion du 28 novembre que le Directeur Général voulait conclusive sur la mise en place des SIP.

Le Directeur Général porte désormais la responsabilité de répondre aux exigences posées par les représentants du personnel.

Les organisations syndicales exigent du Directeur Général et du Ministre qu'ils entendent et prennent en compte les revendications des personnels.

Elles appellent les personnels à se mobiliser dans l'unité la plus large, par l'interpellation des DSF et TPG, par des motions et pétitions locales.

Elles proposent de faire plus particulièrement du 16 décembre, date programmée du 1^{er} CTPC de la DGFIP, une journée de mobilisation et d'expression de leurs revendications.